

ATTACHMENT 4.1 – Exigences obligatoires et cotées

Numéro d'exigence	Catégorie	Caractéristiques obligatoires	Renvoi à la proposition (numéro d'onglet, nom du document, numéro de page, numéro de section, etc.) Tous les renvois doivent être mis en évidence et soulignés dans la documentation.
M1	Renvoi à la proposition (numéro d'onglet, nom du document, numéro de page, numéro de section, etc.)	L'outil doit avoir la capacité de traiter le volume quotidien des moyens de gestion du système produits par les ordinateurs centraux IBM du gouvernement du Canada (GC), comme indiqué à la section 3 – Volumétrie.	
M2	Tous les renvois doivent être mis en évidence et soulignés dans la documentation.	La collecte de données doit commencer chaque jour (y compris les jours de la semaine, les fins de semaine et les jours fériés) à minuit (HNE) et doit être terminée avant le début des régions en ligne [c'est-à-dire à 6 heures du matin (HNE)].	
M3	Renvoi à la proposition (numéro d'onglet, nom du document, numéro de page, numéro de section, etc.)	La collecte et le traitement des données et l'établissement de rapports doivent pouvoir fonctionner sur plusieurs ordinateurs centraux, les données étant stockées à plusieurs endroits.	
M4	Tous les renvois doivent être mis en évidence et soulignés dans la documentation.	L'outil doit pouvoir prendre en charge les types de moyens de gestion du système indiqués dans la section 2.2, exigence n° 4, de l'énoncé des travaux.	
M5	Renvoi à la proposition (numéro d'onglet, nom du document, numéro de page, numéro de section, etc.)	L'outil doit avoir la capacité de filtrer les données (comme les jours fériés canadiens, les fins de semaine, etc.) afin que les mesures faibles puissent être exclues des pics, des médianes et des moyennes.	
M6	Tous les renvois doivent être mis en évidence et soulignés dans la documentation.	La collecte et le traitement des données, et l'établissement de rapports doivent pouvoir fonctionner sur plusieurs ordinateurs centraux situés à différents endroits.	
M7	Renvoi à la proposition (numéro d'onglet, nom du document,	L'outil doit avoir la flexibilité de représenter les données dans des intervalles basés sur les intervalles de collecte des moyens de gestion du système (c'est-à-dire 15 minutes)	

	numéro de page, numéro de section, etc.)		
M8	Tous les renvois doivent être mis en évidence et soulignés dans la documentation.	L'outil doit pouvoir représenter les données sur une base horaire, quotidienne, hebdomadaire et mensuelle. L'outil doit également pouvoir être configuré pour supprimer automatiquement les anciennes statistiques si elles datent de plus de « x » jours. Dans cette situation, « x » représente une valeur qui peut être saisie ou modifiée par le GC.	
M9	Renvoi à la proposition (numéro d'onglet, nom du document, numéro de page, numéro de section, etc.)	La collecte de données doit résider dans une base de données accessible par Services partagés Canada (SPC).	
M10	Tous les renvois doivent être mis en évidence et soulignés dans la documentation.	Les outils d'établissement de rapports et de présentation des données doivent fonctionner sur z/OS ou Linux sur Z (z/Linux). Remarque : Le prix doit inclure tous les logiciels auxiliaires pour soutenir la solution.	
M11	Renvoi à la proposition (numéro d'onglet, nom du document, numéro de page, numéro de section, etc.)	L'outil doit pouvoir prendre en charge tous les futurs types de moyens de gestion du système dans les six mois suivant la publication de ces derniers.	
M12	Tous les renvois doivent être mis en évidence et soulignés dans la documentation.	L'outil doit disposer d'une ligne de commande et d'une interface graphique.	
M13	Renvoi à la proposition (numéro d'onglet, nom du document, numéro de page, numéro de section, etc.)	L'outil doit être doté d'une sécurité basée sur les rôles pour les vues personnalisées (p. ex., l'Admin, la production de rapport).	
M14	Tous les renvois doivent être mis en évidence et soulignés dans la documentation.	L'outil doit permettre la collecte incrémentielle de données selon un intervalle défini par l'utilisateur (p. ex., en permettant la collecte de données toutes les heures le cas échéant), y compris la collecte de données pour z/OS, DB2 et CICS.	
M15	Renvoi à la proposition (numéro d'onglet, nom du document, numéro de page,	L'outil doit disposer d'une fonction de mise à jour incrémentielle afin de permettre l'établissement de rapports à intervalles réguliers sur les tableaux de bord.	

	numéro de section, etc.)		
M16	Tous les renvois doivent être mis en évidence et soulignés dans la documentation.	Rapports basés sur des intervalles définis par l'utilisateur (p. ex., 15 minutes); intervalles horaires, quotidiens, hebdomadaires, mensuels et annuels pour l'utilisation de l'unité centrale; MIPS par type (par partitions logiques, charges de travail et applications); partitions logiques, charges de travail pour la mémoire.	
M17	Renvoi à la proposition (numéro d'onglet, nom du document, numéro de page, numéro de section, etc.)	Rapports basés sur des intervalles définis par l'utilisateur (p. ex., 15 minutes); intervalles horaires, quotidiens, hebdomadaires, mensuels et annuels pour les détails DB2, les détails de CICS, l'utilisation de la DASD, les détails MQ et les détails HTTP.	
M18	Tous les renvois doivent être mis en évidence et soulignés dans la documentation.	L'outil d'établissement de rapports doit permettre de fusionner les statistiques des niveaux de transaction CICS, MQ et DB2 par nom de système (nom de région CICS, nom de transaction CICS ou ID de sous-système DB2 et nom de paquet), date, heure et horodatage d'intervalle.	
M19	Renvoi à la proposition (numéro d'onglet, nom du document, numéro de page, numéro de section, etc.)	Disposer d'un mécanisme permettant de calculer automatiquement la consommation en MIPS (millions d'itérations par seconde) en fonction du numéro de modèle et du type de moteur.	
M20	Tous les renvois doivent être mis en évidence et soulignés dans la documentation.	Créer des rapports personnalisés à la demande du client ainsi que des rapports ad hoc et des requêtes SQL pour les extractions de données.	
M21	Renvoi à la proposition (numéro d'onglet, nom du document, numéro de page, numéro de section, etc.)	Fournir un contrôle d'accès basé sur les rôles pour les administrateurs et les utilisateurs afin de créer et de visualiser les rapports (p. ex., administrer, créer, modifier).	
M22	Tous les renvois doivent être mis en évidence et soulignés dans la documentation.	L'outil doit fournir la fonctionnalité lui permettant d'intégrer et de publier sur un site Web.	
M23	Renvoi à la proposition (numéro d'onglet, nom du document, numéro de page,	Distribution des rapports par courrier électronique (c.-à-d. dans des formats comme HTML, PDF, CSV, EXCEL, XML, etc.)	

	numéro de section, etc.)		
M24	Tous les renvois doivent être mis en évidence et soulignés dans la documentation.	Rapport sur les utilisations du niveau CEC (processeur occupé par partition logique), utilisations GP, zIIP, IFL et ICF.	
M25	Renvoi à la proposition (numéro d'onglet, nom du document, numéro de page, numéro de section, etc.)	Disposer de composants ou de tableaux pour les statistiques actuellement utilisées et indiquées dans l'exigence 25 de la section 2.5.1	
M26	Tous les renvois doivent être mis en évidence et soulignés dans la documentation.	La fonction d'établissement de rapports doit permettre d'effectuer une analyse descendante.	
M27	Renvoi à la proposition (numéro d'onglet, nom du document, numéro de page, numéro de section, etc.)	Les rapports générés doivent pouvoir être conservés pendant 7 ans.	
M28	Tous les renvois doivent être mis en évidence et soulignés dans la documentation.	L'entrepreneur doit fournir une ligne d'assistance bilingue sans frais, disponible les jours de semaine (sauf les jours fériés), de 8 h à 17 h (HNE), avec un temps d'attente ne dépassant pas 15 minutes.	
M29	Renvoi à la proposition (numéro d'onglet, nom du document, numéro de page, numéro de section, etc.)	L'entrepreneur doit fournir un portail Web bilingue (français et anglais) disponible 24 heures sur 24 les jours de semaine (sauf les jours fériés).	
M30	Tous les renvois doivent être mis en évidence et soulignés dans la documentation.	Le fournisseur doit fournir du personnel d'assistance pour travailler sur les problèmes à distance (p. ex., par téléphone ou par courriel), disponible les jours de semaine (sauf les jours fériés), de 8 h à 17 h HNE.	
M31	Renvoi à la proposition (numéro d'onglet, nom du document, numéro de page, numéro de section, etc.)	L'outil doit pouvoir traiter les données des moyens de gestion du système des ordinateurs centraux IBM actuels et les versions de maintenance de l'outil doivent pouvoir prendre en charge les futurs ordinateurs centraux IBM dans les six mois suivant leur mise sur le marché.	

M32	Tous les renvois doivent être mis en évidence et soulignés dans la documentation.	L'entrepreneur doit fournir un minimum de deux séances de formation couvrant l'installation, l'administration et la sécurité des outils, ainsi que la création et la personnalisation des rapports, et incluses dans le prix du contrat. Des séances de formation supplémentaires peuvent être nécessaires et seront proposées moyennant un coût additionnel selon le tableau des prix X.	
M33	5.1 Capacity Growth	L'entrepreneur doit fournir une solution qui peut offrir une augmentation de 10 % par an du volume des moyens de gestion du système, conformément à la section 3.	
M34	5.2 Services de soutien technique	L'entrepreneur doit fournir un tarif journalier pour les services de soutien technique spécialisé facultatif pendant la durée du contrat (un jour étant défini comme 7,5 heures, les jours de semaine uniquement). Le travail peut être effectué dans les locaux de Services partagés Canada (SPC) ou à distance, à la discrétion du responsable technique de SPC.	
M35	6.1 Ressources nécessaires pendant l'installation	Les services d'assistance technique requis pour la configuration initiale et la mise en œuvre de l'outil doivent être inclus dans les coûts du contrat.	
M36	6.2 Ressources nécessaires pendant la conversion et l'intégration	Les indemnités journalières pour les services d'assistance technique nécessaires à la conversion et à l'intégration de l'outil doivent être incluses dans la feuille de calcul des coûts.	
M37	7.1 Recours hiérarchique prioritaire	Le fournisseur doit fournir une voie de recours hiérarchique à SPC dans le cas d'un problème continu ou d'une plainte relative au service.	
M38	7.2 Rapports de maintenance	L'entrepreneur doit fournir au responsable technique des rapports d'incidents mensuels pour tous les incidents de SPC dans les deux semaines suivant la fin de chaque mois.	

Numéro d'exigence	Catégorie	Caractéristiques cotées	Renvoi à la proposition (numéro d'onglet, nom du document, numéro de page, numéro de section, etc.)	Score maximal
R1	2.3 Fonctionnalité souhaitée	Il est souhaitable de pouvoir spécifier que la collecte de données s'effectue sur le moteur spécialisé zIIP plutôt que sur le moteur GP.		50
R2	2.3 Fonctionnalité souhaitée	Il est souhaitable de fournir une intégration avec d'autres outils analytiques (comme Splunk, Apache Spark, Elasticsearch).		20
R3	2.3 Fonctionnalité souhaitée	Base de données sur la collecte de données DB2 sur z/OS (50 Points) - Toute autre base de données sur z/OS (25 Points) - Toute base de données sur Windows ou Linux (0 Point)		50
R4	2.4 Fonctionnalité facultative	Des outils capables d'intégrer des données et de fournir une analyse statistique de toutes les données des moyens de gestion du système : • z/Linux • Serveur HTTP • NetView • Disponibilité (temps de disponibilité) • SIGBD • ADABAS • ENDEVOR • Possibilité d'effectuer un ajustement du fuseau horaire sur les statistiques CICS, WebSphere et zVM (c.-à-d. convertir le GMT en EST). • Capacités AI/ML		20
R5	2.5.2 Exigences facultatives en matière d'établissement de rapports	L'outil est capable de prévoir la consommation en MIPS sur la base des tendances historiques, y compris au niveau des applications.		20
R6	2.5.2 Exigences facultatives en matière d'établissement de rapports	Disposer de composants pour les statistiques suivantes - Rapports d'exception - Rapports sur les accords de niveau de service/Rapports sur les indices de rendement clés - Rapport sur les services système Unix (USS) (OMVS)		30

		<ul style="list-style-type: none"> - RMF XP qui donne des statistiques sur AIX, Linux sur système X, Windows, zLinux. Certains vendeurs pourraient l'appeler un composant CIM. - Statistiques FTP et XCOM si elles ne font pas déjà partie du composant TCPIP de l'outil. - Rapports sur la configuration des partitions logiques (ID des partitions logiques, poids, nombre de moteurs, type de plafonnement en vigueur, etc.) - Pour les composants que nous pourrions utiliser dans le futur : <ul style="list-style-type: none"> - Omegamon CICS reporting - Systèmes, applications et produits (SAP) - SIGBD - Accélérateur d'analyse IBM DB2 IDAA - ADABAS - Gestionnaire de contenu IBM ICM - Rapports sur le planificateur de tâches pour prendre en charge ControlM, TWS ou CA7. - Rapports sur les ensembles de données (p. ex., qui a attribué, mis à jour ou supprimé un ensemble de données et quand). - Composant d'échantillon (c.-à-d. où nous pourrions l'utiliser comme un exemple sur la façon de compter les mesures pour les ressources obscures ou internes qui ne sont pas trouvées dans l'ensemble de l'industrie). - Modélisation du rendement (p. ex., utilisation de statistiques historiques pour prédire comment les systèmes fonctionneront différemment sur une nouvelle machine que nous n'avons pas encore). - Tableau de bord ou carte thermique (peut être exécuté à partir d'un PC, mais la base de données doit se trouver sur l'ordinateur central). - Rapport statistique sur les messages de la console (compte combien de messages il y a eu) - Rapport sur la collecte de SMF (pour déterminer s'il y a des lacunes dans notre collecte de moyens de gestion du système). 		
R7	2.5.2 Exigences facultatives en matière d'établissement de rapports	Avoir la capacité d'associer des mesures (telles que les transactions CICS et les travaux par lots) aux applications spécifiques de nos clients. (exemple de vue de bout en bout sur l'utilisation des applications).		15
R8	2.5.2 Exigences facultatives en matière	Une fonction de comptabilité qui nous permet de construire et de maintenir des tableaux comptables qui associent les mesures des enregistrements des moyens de gestion du		10

	d'établissement de rapports	système à la structure organisationnelle ou comptable.		
R9	2.5.2 Exigences facultatives en matière d'établissement de rapports	Les enregistrements des moyens de gestion du système de type 99 doivent être signalés par un intervalle défini par l'utilisateur (intervalle minimum de 2 secondes).		15
R10	2.5.2 Exigences facultatives en matière d'établissement de rapports	Il est souhaitable que la distribution des rapports par courrier électronique prenne en charge le cryptage.		20